



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**État-major des Armées
État-major de zone de défense de Metz
Division appui des formations**

ARRIVEE

11 DEC. 2023

D.D.T. SAUE

Metz, le **05 DEC. 2023**

N° **505 827** /ARM/EMA/EMZD Metz
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP

Le général de corps d'armée Yann GRAVÊTHE,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Révision PLU – Antilly (60).

RÉFÉRENCE : Lettre de consultation du 27 novembre 2023.

Par correspondance citée en référence, vous me demandez de vous indiquer les éléments visés à l'article R.132-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision du plan local d'urbanisme de la commune d'Antilly.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune susvisée n'est grevée par aucune servitude et aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal.

De plus, aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

En conséquence, je ne souhaite ni être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme, ni recevoir pour avis, le projet arrêté.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le colonel (T) Fabrice FORQUIN,
commandant la division appui des formations

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- DDT de l'Oise.

COPIES :

- COMBdD Creil ;
- USID Creil.